

**HONORAIRES DE TRANSACTIONS
(TVA INCLUSE)**

**DE LE CADRE DE LA TRANSACTION,
LA REMUNERATION DE L'AGENCE
EST DE 5% ttc DU PRIX DE VENTE
A LA CHARGE DU VENDEUR
POUR UN PRIX DE VENTE N'EXCEDANT PAS
500 000 €
AU DELA 4% ttc DU PRIX DE VENTE**